Conseil municipal du 16 février 2023 - Ardres --- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du neuf février deux mille vingt-trois.

Etaient présents: Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Frédéric FEYS, Christiane SPRIET, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Marie-Claude NEUVILLE, Edwige THIRARD, Bernard HENON, Carine RENARD, Christophe DUCROCQ, Isabelle REGNAUT, Ludovic BAROUX, Maxime LEFIEF et Argentine PRUVOST.

Excusés avec pouvoir : Bruno DEJONGHE, Pierre PREVOST, Véronique LANNOY, Brigitte LEGRAND, Nathalie BUCHE, Olivier ROBE, Alexis BATAILLE et Charles FROYE qui avaient respectivement donné pouvoir à Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Argentine PRUVOST, Joël VANDERPOTTE, Isabelle REGNAUT, René DEMASSIEUX, Sylvie BONNIERE et Sophie VANHAECKE.

Secrétaire de séance : Argentine PRUVOST

La séance est ouverte à 19h.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer. Le procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2022 est unanimement approuvé.

Monsieur Le Président propose d'ajouter six délibérations à l'ordre du jour :

FINANCES

D23-06 DEMANDE D'ADHESION AU CLUB OLYMPE

D23-07 DEMANDE DE SUBVENTION FARDA AUPRES DU DEPARTEMENT

D23-08 DEMANDE DE SUBVENTION DETR AUPRES DE L'ETAT

D23-09 DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT AUPRES DE L'ETAT

D23-10 TARIFS COMMUNAUX

D23-11 RECOURS A L'EMPRUNT

Le conseil municipal approuve l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

FINANCES

D23-01 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Adopté à l'unanimité

D23-02 DEMANDE DE SUBVENTION FIPD POUR LE PROJET DE VIDEOSURVEILLANCE Adopté à l'unanimité

D23-03 DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LE PROJET DE VIDEOSURVEILLANCE Adopté à l'unanimité

D23-04 DEMANDE DE SUBVENTION DSIL POUR LE PROJET DE VIDEOSURVEILLANCE

Adopté à l'unanimité

D23-05 TARIFS DES STAGES JOURNEE A LA BASE MUNICIPALE DE LOISIRS

Adopté à l'unanimité

D23-06 DEMANDE D'ADHESION AU CLUB OLYMPE

D23-07 DEMANDE DE SUBVENTION FARDA AUPRES DU DEPARTEMENT

Adopté à l'unanimité

D23-08 DEMANDE DE SUBVENTION DETR AUPRES DE L'ETAT

Adopté à l'unanimité

D23-09 DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT AUPRES DE L'ETAT

Adopté à l'unanimité

D23-10 TARIFS COMMUNAUX

Adopté à l'unanimité

D23-11 RECOURS A L'EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE POSTALE

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

D23-13 RECONDUCTION DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE SUR 4 JOURS

Adopté à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL

JEUNESSE

D23-14 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIS

Adopté à l'unanimité

URBANISME

D23-15 VENTE DES PARCELLES AS 543 – AS 544 – AS 545

D23-12 MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH ETE 2023

Adopté à l'unanimité

D23-16 ACQUISITION DE LA PARCELLE AS 69

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D23-17 EXTENSION DU CIMETIERE D'ARDRES

Adopté à l'unanimité

D23-18 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 20h10

Ludovic Loquet,

Compte rendu à l'affichage
Conseil du 16.02.2023

Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres